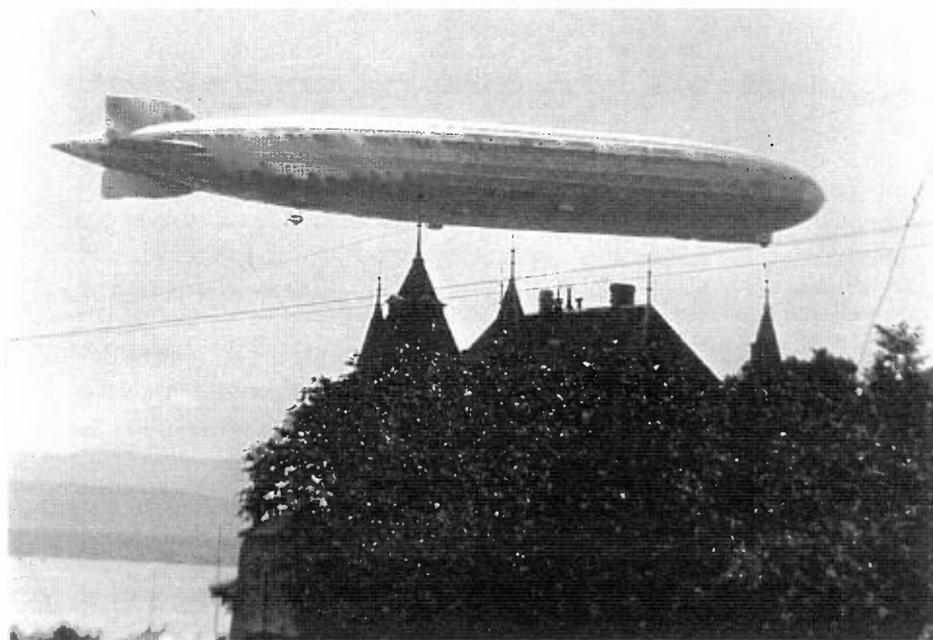


Janvier 2000

Bulletin N° 25



PRO NOVIODUNO

NYON

Hier
Aujourd'hui
Demain

Au cours de la décennie 1930, un dirigeable "Zeppelin" traversa le ciel nyonnais.

La photo publiée en couverture de ce numéro fut prise par M. Robert Perret, pharmacien, depuis l'immeuble de la Rue St-Jean 28.

Il serait intéressant d'en savoir plus sur le passage du Zeppelin à Nyon.

L'une ou l'un d'entre vous, chères lectrices, chers lecteurs, pourrait-il nous fournir des renseignements ou des souvenirs?

Nous les publierons avec plaisir.

Adresse : PRO NOVIODUNO, Case postale 238, 1260 Nyon.

Vous pouvez aussi appeler le 022/367.18.64

Le billet du Président

Alors que le siècle se ferme, Nyon ouvre ses chantiers culturels :
Château, Amphithéâtre, Centre lémanique.

Ces perspectives de réalisations marquantes doivent susciter plusieurs réflexions :

- *Le souci* de s'impliquer dans ces projets afin qu'ils atteignent les buts fixés et un grand degré d'adéquation avec la vie culturelle locale et nationale.

- *La gratitude* envers les diverses autorités et les circonstances qui ont permis à ces projets de voir le jour et de grandir sous nos yeux. Peu d'époques auront aussi grandement contribué à l'enrichissement de notre patrimoine.

- *L'espoir* que cette dynamique ne se limite pas à des réalisations ponctuelles, mais qu'elle entraîne dans son sillage d'autres événements ou réalisations.

- *La certitude* que chacun aura à coeur, dans la mesure de ses moyens, de contribuer à l'éclosion de ces phares de la vie culturelle à venir. La participation et la globalisation devraient être les mots clés du siècle prochain.

Je ne puis conclure ces quelques lignes qu'en formulant le voeu que tous ensemble, nous puissions être fiers d'avoir contribué à faire de ce début de millénaire, un nouveau départ pour notre communauté et notre région.

Exegi monumentum aere perennis

Philippe Glasson

• LA VIE DE CHÂTEAU

LA VIE QUOTIDIENNE AU CHÂTEAU DE NYON SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Les études et recherches menées ces dernières années sur le château de Nyon se sont largement préoccupées de sa substance architecturale, sans vraiment prendre la peine de se pencher sur le fonctionnement et l'utilisation quotidiens de cet édifice. Or le dépouillement systématique des sources d'archives, largement conservées depuis le milieu du XVI^e siècle, nous a permis de collecter plusieurs milliers de renseignements relatifs à l'histoire de ce monument, dont bon nombre fournissent, siècle après siècle, de précieux éclairages sur l'affectation des diverses salles du château et le mode de vie de ses occupants. Aussi nous efforcerons-nous, au gré des lignes qui vont suivre, de broser - à grands traits - une esquisse de la vie quotidienne au château de Nyon, dans un premier temps sous l'Ancien Régime (1536-1798), puis, au sein d'un prochain bulletin, durant la période vaudoise.

LES OCCUPANTS DU CHÂTEAU, LEURS FONCTIONS

Le château de Nyon [fig. 1] abrita, tout au long de l'Ancien Régime, le siège de l'autorité bernoise. Il accueillit à ce titre successivement, et deux-cent-soixante-deux ans durant, pas moins de cinquante-deux baillis. Ceux-ci, recrutés au sein du Conseil souverain de la République de Berne, âgés d'au moins trente-cinq ans et obligatoirement mariés, se voyaient confier pour cinq ou six ans l'administration de la circonscription de Nyon. Ils exerçaient leur charge au château, où ils s'installaient pour la durée de leur mandat, accompagnés de leur famille (femme et enfants), de leurs domestiques et de leur propre mobilier. Représentants des droits souverains de LLEE, les baillis étaient - entre autres - habilités à rendre la justice, à établir dans leur charge les fonctionnaires de leur bailliage, les notaires et les avocats et, comme de bien entendu, à recevoir taxes et impôts.



Fig. 1 Vue du château de Nyon en 1654, par M. Merian. Source: Musées de Nyon.

LA DISTRIBUTION INTÉRIEURE DU CHÂTEAU

La distribution de l'intérieur du château de Nyon, telle qu'elle pouvait être avant les grands travaux des années 1574-1583 nous demeure quasi

inconnue. Il n'en va pas de même de celle qui fut mise en place à l'occasion de ce chantier, toujours perceptible de nos jours. On créa alors trois appartements de plan quasi identique, indépendants, occupant chacun un niveau, au plain-pied, au premier et au deuxième étage. Chacun de ces appartements, auquel on accédait depuis la tour d'escalier édiflée à cet usage, était subdivisé en trois parties [fig. 2]. Le tiers médian, lui-même subdivisé en deux parties, était réservé à un vestibule d'entrée et à une cuisine. De part et d'autre de ces locaux s'étendaient salles et

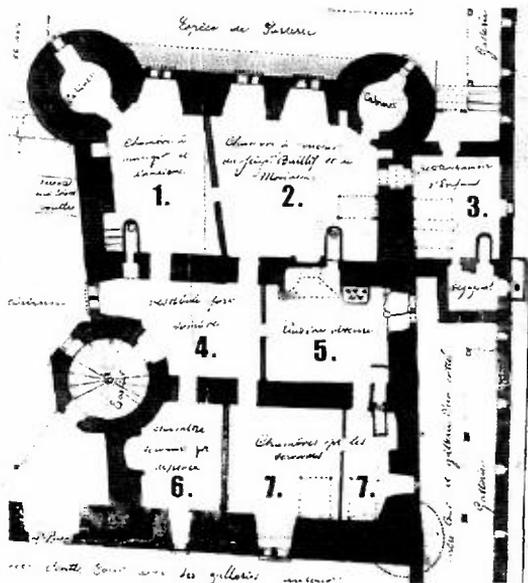


Fig. 2 Rez-de-chaussée du château, état en 1744, plan dressé par l'architecte Jean-Pierre Delagrangre. 1. chambre à manger et d'audience 2. chambre à coucher du Seigneur baillif et de Madame 3. chambre d'enfants 4. vestibule 5. cuisine 6. dépense 7. chambres de domestiques. Source: Musées de Nyon.

chambres, les plus belles d'entre elles du côté du lac, les plus modestes (pièces de service) du côté de la Place du château.

On observera qu'une telle disposition des lieux met à la disposition des occupants du château pas moins de trois grandes salles, deux "belles chambres", sept pièces de service, trois cuisines, trois vestibules, huit cabinets (dans les tours des angles), sans parler des caves, du grenier, des galeries et des bâtiments de dépendances qui s'élevaient sur la Place du château, ce qui semble plus que suffisant pour un couple - fût-il baillival - accompagné de ses enfants et de quelques domestiques. De fait, il semble bien que le maître d'oeuvre des transformations effectuées de 1574 à 1583 ait quelque peu surestimé les besoins des occupants du château. Dans le cas contraire, comment expliquer que le plus bel appartement du château - celui du deuxième étage - doté des plus grandes fenêtres et de la plus importante hauteur de plafond, n'ait reçu en 1578-1579 qu'un aménagement rudimentaire, et que, complètement sous utilisé, il n'ait servi, près de trois siècles durant que de dépôt, d'arsenal, de salle d'armes, et de caserne en temps de guerre?

L'UTILISATION DU CORPS DE LOGIS

Contrairement à ce que l'on serait tenté d'imaginer, la répartition des pièces du château en deux grands groupes, en fonction de leur affectation, publique d'une part, privée de l'autre, n'est pas la meilleure, tout au moins en ce qui concerne les périodes les plus anciennes. En effet, jusqu'au XVII^e siècle - et s'inscrivant de la sorte dans la tradition médiévale - il est fréquent que certaines salles ne se voient pas attribuer d'affectation exclusive: elles constituent alors des espaces polyvalents dont la fonction est déterminée par le mobilier qui s'y trouve et peut varier suivant les préoccupations du moment. Certaines pièces peuvent de la sorte revêtir tout à la fois une fonction publique et privée. Ainsi à Nyon une salle d'audience peut-elle servir de salle à manger, une "grande salle" peut-elle être utilisée comme chambre à coucher, salle de séjour ou encore pièce de travail, ou encore un grenier tout à la fois comme dépôt de bois et lieu de supplice. Certaines pièces spécifiquement destinées au service, telles que les cuisines ou les vestibules [fig. 3] - qui occupaient, nous l'avons dit, au château Nyon la partie médiane de chaque étage - semblent au contraire avoir conservé fort longtemps et sans partage leur fonction.

Ajoutons à cela que le mobilier attaché au château était de nature disparate, de caractère modeste (quelques armoires, coffres, tables, bancs et lits pour l'essentiel), dans un état assez piteux (pour nombre d'entre eux des meubles fort anciens, dans un état de délabrement avancé), et rappelons que chaque bailli arrivait escorté de son propre mobilier, et l'on comprendra que l'affectation de bien des pièces était susceptible de varier largement au gré des besoins des occupants successifs. Autant dire que l'identification de nombre de locaux cités par les sources d'archives est loin d'être une sinécure, et même que, dans bien des cas, elle s'est révélée impossible.



Fig. 3 Le vestibule du rez-de-chaussée, état vers 1915. Source: Musées de Nyon.

Sans entrer dans le détail de l'affectation - ou des changements d'affectation - de chaque pièce, il nous a toutefois paru utile de donner un aperçu de leurs dénominations les plus courantes, qui, bien qu'elles fussent elles aussi sujettes à variations, présentent l'avantage de refléter une activité, une fonction ou une pratique obéissant à une certaine pérennité. Nous avons tenté, tant bien que mal, de regrouper ces dénominations suivant le type d'activité ou de fonctions qu'elles recouvrent.

A. LA SPHERE PUBLIQUE

Les activités publiques du bailli étaient essentiellement du ressort de

l'administration judiciaire, fiscale et militaire. Il disposait à cet effet, et probablement pour l'administration générale, d'une "salle d'audiences" ainsi que de la "chambre des bannerets" ou "salle des armoiries" (où étaient peintes les armoiries des baillis qui se sont succédé à Nyon). Pour l'exercice de la justice, il était pourvu d'une "salle de justice", de trois cellules (au dernier étage des trois tours d'angle) et d'un lieu - probablement dans les combles - où l'on infligeait la torture aux prisonniers, probablement l'estrapade. Il est remarquable de relever que les prisons ont joué un rôle majeur dans l'évolution de l'étage des combles, puisqu'elles y sont demeurées en service de 1593 à 1979, soit durant pas moins de trois-cent-quatre-vingt-six ans.

Quant aux locaux dévolus à l'administration militaire, ils occupaient l'essentiel du deuxième étage, qui servait de caserne en temps de guerre, et abritait une salle d'armes de même que l'arsenal du château (à l'exception de la poudre et des munitions, qui, elles - en raison des risques d'explosion - étaient entreposées à Rive, dans la Tour César). Un coffre contenant l'argent de la "contribution de guerre" se trouvait encore dans le vestibule du rez-de-chaussée.

Une ou deux pièces étaient enfin destinées à abriter les archives du château (titres, comptes et autres).

B. LA SPHÈRE PRIVÉE

La vie privée du représentant de LL.EE. et de sa famille se tenait essentiellement au rez-de-chaussée et - dans une moindre mesure - au premier étage du château. La chambre à coucher du bailli et de son épouse, également appelée "grande salle", se trouvait ainsi au plain-pied, du côté du lac [fig. 4]. Non loin de là se trouvait la "chambre des enfants" de même qu'une "chambre d'invité". A noter que ce n'est que fort tardivement - au milieu du XVIII^e siècle - qu'apparaît la mention d'une "salle à manger". Probablement les repas avaient-ils auparavant lieu dans une pièce à fonction polyvalente, peut-être dans la "grande salle" du rez-de-chaussée servant de chambre au bailli.

Des trois cuisines dont était équipé le château, celle du plain-pied semble avoir été la plus utilisée et donc la principale. Il s'y trouvait, à l'instar de celles des étages supérieurs, une grande cheminée à hotte pyramidale, un potager en molasse ainsi qu'une pierre à eau jouant le rôle d'évier. Plusieurs locaux avoisinants servaient à l'entreposage des denrées, tel le "garde-manger", la "cham



Fig. 4 La grande salle du rez-de-chaussée, ancienne chambre à coucher du bailli et de sa femme. Etat en 1996.

Source: Remy Gindroz.

bre à viande", ou encore la "chambre à lait". A l'ouest de la cuisine, du côté de la Place du château, à l'ombre des murs d'enceinte se trouvaient enfin les chambres - obscures, froides et humides - des domestiques.

LE CONFORT

Les conditions de vie au château de Nyon semblent - à en croire certaines mentions d'archives - avoir été assez rudes, en particulier en hiver. L'édifice, et son rez-de-chaussée surtout, sont en effet volontiers qualifiés de "sombres" voire de "très sombres", d'humides (à l'ouest) et de froids. On ne s'en étonnera guère, compte tenu du volume considérable des pièces à chauffer et de la très forte inertie thermique due à l'épaisseur des murs. On tenta d'y remédier en multipliant les doubles portes, en créant des galandages ou en posant des lambris. On remplaça ou compléta peu à peu le système de chauffage (huit cheminées et deux poêles à la fin du XVI^e siècle) en multipliant les sources de chaleur et en privilégiant la construction de poêles, plus coûteux que les cheminées mais accumulant mieux la chaleur que ces dernières.

Relevons tout de même que le bailli, même s'il souffrait du froid, pouvait s'enorgueillir de jouir d'un certain confort, puisqu'il disposait, dès la fin du XVI^e siècle, non seulement de latrines privées, mais encore - et la chose est inhabituelle - d'une "salle de bains" chauffée.

EN GUISE DE CONCLUSION (PROVISOIRE)

Le propos des quelques lignes qui précèdent - on s'en sera douté, n'était pas de dresser le tableau exhaustif de la vie au château de Nyon sous l'Ancien Régime, mais bien plutôt de montrer de cet édifice un jour différent. Celui d'un bâtiment tout à la fois officiel et utilitaire, public et privé, d'un édifice au confort spartiate, mais occupé vingt-quatre heures sur vingt-quatre par le plus haut dignitaire de la cité, sa famille et sa suite. Celui, enfin et surtout, d'une résidence pleine de vie, de bruits et d'odeurs. Puisse l'écho lointain de ces rumeurs parvenir jusqu'à nos lecteurs et les inciter à tendre une oreille attentive à ce témoignage de pierre, de bois et de siècles, qui n'a de muet que l'apparence.

Pierre-Antoine Troillet
historien des monuments

• CHÂTEAU EN NOS PROFONDEURS

Avant que les travaux de réfection du Château de Nyon entrent en phase vraiment spectaculaire avec les discussions, commentaires, critiques ou louanges que cela pourra susciter, on s'arrêtera un moment à la symbolique même d'un tel édifice agissant dans nos profondeurs intimes.

Le château, en effet, prend place parmi les archétypes, images structurantes pouvant nous mieux harmoniser dans notre inconscient individuel ou collectif.

Ces archétypes déterminent notamment les goûts de l'enfant pour tel ou tel jouet et l'on observera qu'aujourd'hui encore, malgré la vogue colossale des jeux informatisés, le bon vieux château fort n'a rien perdu de son attrait.

Les images du château en tant que symbole, c'est-à-dire représentant autre chose que lui-même, ont été recensées par d'éminents spécialistes, au premier rang desquels on citera Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, "Dictionnaire des symboles" dont l'édition originale parut en 1969. Ce grand ouvrage de référence embrasse non seulement notre tradition européenne dans toute sa diversité, mais encore le patrimoine des autres cultures.

Le "Grand Dictionnaire des mythes et des symboles" de Nadia Julien (Marabout) constitue également une source de valeur.

Pour en rester à notre bonne ville, il faut bien retenir la situation et la fonction propres. A Nyon, nous sommes en présence d'une forteresse urbaine, point majeur d'un système défensif encerclant la cité. En cas de siège de Nyon, la noix était plus dure à croquer, si l'on peut dire, par la présence du château fort, hérisson interne rendant plus difficile la conquête entière de la ville.

Notre château devait aussi protéger l'autorité seigneuriale y siégeant et y résidant contre des révoltes populaires.

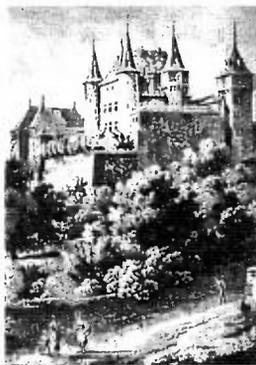
Ce fut enfin toujours un château fort comme l'attestent les extensions des conquérants bernois, en particulier avec la Tour du

Bailli et les ouvrages avancés, aujourd'hui disparus, sur la place, devant son entrée actuelle.

Il figure donc bien un espace séparé, distant, symbolisant un "pouvoir mystérieux et insaisissable" comme le veut la Tradition.

En effet, dans presque toutes les cultures, le château fort, c'est "le symbole du refuge intérieur de l'homme, de la caverne du coeur, du lieu de communication privilégié entre l'âme et la Divinité ou l'Absolu".

A Nyon, la configuration architecturale du château met ce thème en évidence avec une vigueur toute particulière: voyez l'élancement des toitures! Cette superbe verticalité se perçoit particulièrement depuis la jetée sur le lac, au nord de Rive.



La couleur n'est pas indifférente non plus. Le château noir apparaît comme "définitivement perdu, désir condamné à rester à jamais inassouvi, image de l'enfer, du destin fixé sans espoir de retour ni de changement". On voit donc que la couleur blanche de la Tour du Bailli, pourtant critiquée lors de la réfection malgré sa conformité assurée historiquement, avait un sens très positif. Souhaitons donc de claires façades à notre château rénové!

La symbolique traditionnelle connaît enfin le "château éteint, qui n'est pas nécessairement le château noir; il renvoie à "la mémoire confuse, au désir indéterminé". Le château éclairé, qui n'est pas davantage le château de blancheur, symbolise, lui, la conscience, le désir aboutissant au projet mis en oeuvre.

On peut présumer, sans excessive audace que notre château rénové bénéficiera d'un éclairage nocturne excellent. Notre siècle, avec l'électricité, aura donc accentué l'impact psychique des beaux édifices sur celles et ceux les contemplant aux heures où le soleil nous abandonne.

La Bible nourrit de même la symbolique de la forteresse. Dans les psaumes 46 et 59, on la voit assimilée à Dieu. Dans la Bhagavad Gità, elle est "la forteresse aux neuf portes, image du corps du yogîn, fermé aux perceptions et aux attachements extérieurs, protégeant donc la concentration intérieure de l'esprit". La tradition arabe connaît le "borj" (château fort), à savoir "les constellations zodiacales, ainsi que le "tawil" (l'ésotérisme), dans la mesure où il met les âmes à l'abri de la perte". Le mot ésotérisme doit ici se comprendre dans son vrai et noble sens, à l'opposé des sinistres et folles déviations que la presse a dû narrer dans un passé récent.

Tout au contraire, il s'agit de poésie, dans sa plus pure expression, celle qui, selon Frédéric Mistral, exalte la parcelle de divinité que chacun de nous porte en soi.

Dans le taoïsme, enfin, on exhorte à la fortification et à la défense du "château primordial" qui est "le lieu de l'Esprit, de la nature propre".

Arrêtons-là l'inventaire! Il indique des tendances générales, collectives, des lignes de convergence. Mais l'image du château s'anime en nous, comme on vient de l'évoquer, surtout en fonction de la sensibilité, du vécu et des références culturelles de chacun. Chez certains, rien ne se produira, chez d'autres, l'impact intime sera fortement perçu.

Pour éveiller (ou accroître) cet impact fortifiant, il est nécessaire de s'abandonner à une contemplation rêveuse de l'édifice, contemplation renouvelée aussi, bien sûr, car le processus d'individuation se développe en général progressivement, au rythme qui est le sien et sur lequel notre volonté consciente n'a guère de pouvoir.

Notre château de Nyon est beau, harmonieux dans sa structure architecturale composite: il se révèle donc parfaitement propice à tout ce que nous avons évoqué en matière d'individuation positive.

Durant quelques années, en particulier, il va figurer avec force le renouveau (et nos propres renouveaux intimes), puis, devenu musée en totalité, il sera gardien de mémoire locale, de nos racines, que nous

soyons issus de cette ville ou que, venus d'ailleurs, nous ayons voulu nous implanter en elle ou dans sa région avoisinante.

Sans doute alors, notre Château atteindra-t-il son plus haut éclat dans le champ des virtualités suggestives et du rayonnement intérieur chez celles et ceux qui voudront bien intégrer en eux son image.

François Perret-Giovanna

• **DÉCOUVERTE : IL EXISTE UN AUTRE NOVIODUNUM...**

En guise de préambule, rappelons que vers 16-13 avant Jésus-Christ, l'Empereur Auguste avait divisé en trois la Gaule conquise par son Oncle César : la Gaule Aquitaine, la Gaule Lyonnaise et la Gaule Belgique. La Gaule Narbonnaise avait été incorporée à l'Empire 70 ans auparavant.

La Gaule Lyonnaise a, comme il se doit, Lyon comme capitale. Une étrange Gaule, longue et courbe, glissée entre Seine et Loire jusqu'à la pointe de l'Armorique. Tous lyonnais, d'Autun à Brest ! Une Gaule qui possédait une longue façade maritime sur la Manche et sur l'Atlantique. Et qui comptait quelques très grands peuples comme les Eduens, les Sénons, les Carnutes, les Vénètes, seuls navigateurs du lot.

TROIS GAULES PLUS UNE

Auguste, pour l'intégrer plus vite à l'Empire, avait, en 16-13 avant Jésus-Christ, divisé en trois la Gaule chevelue de son oncle César. Résultat, ce

trio : la Gaule Aquitaine, la Gaule Lyonnaise, la Gaule Belgique. En fait, ces trois Gaules aux longs cheveux étaient quatre, comme les trois mousque-

taires de Dumas. La Gaule Narbonnaise, incorporée dans l'Empire soixante-dix ans avant les autres, était bien un peu gauloise, elle

aussi, et digne, à ce titre, de figurer dans la compagnie. Celle-ci étant, de toute façon, au service de Rome et de l'Empire.



La Gaule Narbonnaise

Capitale Narbonne. Province romaine depuis 122 avant Jésus-Christ, sous le nom de Gaule transalpine, pour la distinguer de la Gaule Cisalpine depuis bien longtemps installée dans la romanité. Elle comprenait d'importants peuples gaulois comme les Volques arécomiques de Nîmes, les Volques tectosages de Toulouse, les Allobroges du Dauphiné et de Savoie, les Voconces, les Cavares, les Héviens...

La Gaule Lyonnaise

Capitale Lyon, comme il se dit. Une étrange Gaule, longue et courbe, glissée entre Seine et Loire jusqu'à la pointe de l'Armorique. Tous lyonnais, d'Autun à Brest. Une Gaule qui possédait une longue façade maritime sur la Manche et sur l'Atlantique. Et qui comptait quelques très grands peuples comme les Écuens, les Sénon, les Carnutes, les Vénètes, seuls navigateurs du lot.

La Gaule Aquitaine

Capitale(s) Saintes, puis Poitiers, enfin Bordeaux. Une drôle d'Aquitaine, puisque, sauf dans le pays des Turons (Tours), elle débordait jusqu'à la Loire, absorbant en plus les peuples du Massif central. Et sur la rive gauche de la Garonne, dans notre Aquitaine, des gens qui n'étaient pas gaulois comme les Basques (qu'on n'appelait pas encore ainsi), des Celtes-ibères, gaulois à demi, et autres Béarnais.

La Gaule Belgique

Capitale Reims. Cette Gaule Belgique recevait en son sein quelques-uns des peuples les plus intrépides de la Gaule d'avant Alésia : les Bellovaques (de Beauvais), es Trévères (de Trèves, à emands aujourd'hui), les Tongres, les Nerviens, les Ménages (tous aïeux des Belges). Sans compter les Helvètes, massacrés par César pour avoir voulu respirer l'air marin aux rivages atlantiques de la Saintonge, le pays des Santons.

NOVIODUNUM,

c'est aujourd'hui Jublains, à 10 kilomètres au sud-ouest de Mayenne.

C'était la capitale des Aulerques diablintes, un peuple voisin d'autres Aulerques, ceux du Mans, les Cénomans.

Cette capitale très modeste (20 hectares, contre 200 à Lyon et 2000 à Rome) constitue un exemple et un mystère.

L'exemple d'abord! L'endroit était sans doute un lieu de culte gaulois. Lorsque fut entreprise, sous Auguste, la romanisation de la Gaule, les Diablintes ne furent pas oubliés. Et leur cité se gonfla pour devenir centre administratif à la romaine.

On l'orna, plutôt gentiment de monuments publics : théâtre, thermes, forum et temple installé sans doute à l'emplacement même du lieu de culte gaulois, puisqu'il y coule une source. A qui était dédié ce sanctuaire ? Peut-être à une déesse mère, car on y a retrouvé des fragments d'un personnage féminin grandeur nature.

La ville ne possédait ni richesses agricoles particulières, ni voie navigable au trafic intense, ni valeur stratégique. Au III^e siècle, elle déclina. Son évolution est exemplaire de ce qui s'est passé en Gaule romaine dans nombre de petites villes, les grandes se taillant la part du lion.

Et le mystère ? Un fortin - du moins cela y ressemble-t-il beaucoup - situé à l'entrée de la ville pose un problème. Quelle était sa fonction exacte ? C'est lui, en tout cas, qui a attiré l'attention moderne sur Jublains. Ce complexe, solidement fortifié, a été construit en plusieurs étapes.

D'abord, un bâtiment central à peu près carré, flanqué aux angles de quatre tours. A l'intérieur, une sorte de vaste halle, dotée d'un étage et comptant des annexes : citernes, silos à grains et même mini-thermes. Alors, les hypothèses sont allées bon train sur son rôle : logis du gouverneur et de sa garde dans une ville pas tout à fait sûre, relais "sécurisé" pour la poste impériale. L'hypothèse la plus probable serait qu'il s'agirait d'une "perception", un établissement apte à recevoir des

impôts en nature, notamment des grains, à les stocker et éventuellement les utiliser pour le ravitaillement des armées.

Ensuite, à partir du III^e siècle, on édifia une imposante enceinte, dotée de douze tours, percée de trois poternes et de deux portes, ouvrage qui, semble-t-il, ne fut jamais achevé. La ligne Maginot de Noviodunum en quelque sorte.

Texte tiré du journal "Le Point" N° 1404 d'août 1999

A PROPOS DU BULLETIN N° 24

Nous avons reçu de Melle Arielle Denoréaz (Tour de l'Horloge) et de M. Nicholas Delachaux (Rive 39) une superbe matière pour notre bulletin : des textes bien documentés et plein d'intérêt, des photos soigneusement choisies et de belle qualité; nous nous réjouissons de les présenter dans le bulletin du mois de mai dernier.

Malheureusement, la forme n'a pas été à la hauteur du contenu et nous avons été consternés par le résultat obtenu à l'impression.

Nous remercions Melle Denoréaz et M. Delachaux de leur précieuse collaboration et les prions d'accepter nos excuses pour ce décevant résultat.

• VIE ASSOCIATIVE : LES EXCURSIONS DE 1999

Notre choix s'est porté, cette année, sur deux excursions dites de proximité. Ces choix ont été guidés par la sortie de deux magnifiques livres; le premier sur Morges (dans la Collection des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Tome V) et le second sur Coppet (Histoire et archives. Edition Cabédita, sous la direction de Mme Monique Bory).

Ces livres sont disponibles dans toutes les librairies.

C'est donc en compagnie de M. Paul Bissegger (auteur du livre précité) que les 30 membres de Pro Novioduno inscrits à l'excursion du 5 juin ont eu le plaisir de découvrir Morges.

M. Bissegger connaît et aime sa ville et de plus, il a l'art de la montrer et de la raconter. Ce fut un vrai plaisir de le suivre du Château au Casino, du Temple au Musée Forel, par la ruelle Punaise, et de découvrir les précieux documents de l'Hôtel-de-Ville, dont la salle de la municipalité avait été ouverte tout spécialement pour nous.

Le 6 novembre, 59 personnes se sont retrouvées autour de Madame Monique Bory, au Temple et au chaud (!) pour un exposé très intéressant sur l'histoire de Coppet; la visite s'est poursuivie en 3 groupes vers le Château, au Musée du Vieux Coppet (ouvert à tous et souvent et qu'il faut absolument voir...) et finalement par une magnifique balade dans les cours et ruelles du bourg. La possibilité de visiter la charpente du Vieux Couvent (maison privée) a été une occasion extraordinaire d'admirer un magnifique travail d'artisan du 16^{ème} siècle.

La visite s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la Commune de Coppet et en présence de son Syndic.

Nos guides ont magnifiquement répondu à notre attente et nous les remercions sincèrement de leur disponibilité, de la clarté de leurs explications et commentaires, ainsi que de leur chaleureuse présence.

• DE L'ASSE AU BOIRON...



Le temps passe, les mois s'accroissent. Des touristes ou amis de passage nous demandent à voir l'amphithéâtre. Or ses vestiges demeurent obstinément sous plastique opaque.

Le Colysée de Rome fut bâti en huit ans : il pouvait accueillir 50'000 spectateurs, soit dix fois plus que son petit frère de Noviodunum.

Plus de trois ans déjà se sont écoulés depuis la sublime découverte nyonnaise. Les paris sont ouverts : pour le remontage du mur délimitant l'enceinte (seul ou presque, il nous demeure) faudra-t-il plus de temps que pour la construction du fameux "Colosse" de Rome ?



Il y a de quoi, vraiment, se désoler devant la façade délabrée de l'immeuble Grand-Rue 27. Et l'intérieur ne doit pas valoir mieux...

Grand-Rue 27 jure de façon pénible avec l'îlot tout voisin de la Tour de l'Horloge, lui superbement restauré.



L'aménagement nouveau de la chaussée de la Rue de la Gare nous a réjouis, ainsi que la multiplicité des animations sur cette artère.

Tout serait excellent s'il ne subsistait, à la Place St-Martin, ce grotesque cône d'affichage, aussi laid que peu fonctionnel.



Nyon offre aujourd'hui un parcage aisé des voitures et cela à des prix vraiment raisonnables. C'est un atout certain pour notre cité.

Mais, durant les jours ouvrables, on observe que le parking du Martinet est quasi plein dès huit heures trente et les cases disponibles aux Ruettes n'apparaissent pas en surnombre.

Si les constructions prévues par le plan de quartier du Martinet se réalisent un jour, avec l'actuel parking disparaissant ainsi sur l'ancien site Diamond, où pourra-t-on se garer commodément en ville ? Un peu partout, on se heurtera au "complet" ou alors l'automobiliste devra dépenser beaucoup plus.

Excellent affaire pour les mastodontes commerciaux érigés en campagne... et très méchant coup porté aux commerçants du centre historique !

Il ne nous semble pas que ce problème ait été soulevé avec la netteté désirable.



PRO NOVIODUNO a choisi de tenir son assemblée générale de 1999 à l'Usine à gaz. L'expérience se révéla parfaite réussite. Le lieu se prête fort bien à des réunions et nous osons espérer que nous aurons des imitateurs.

Il nous a également plu de siéger en une salle vouée d'ordinaire à l'expression artistique contemporaine. Notre mot d'ordre "Hier, aujourd'hui, demain" y prenait un relief bienvenu.



Cette chronique a débuté sur un immeuble nyonnais négligé. Achéons-la par une note optimiste ! La plus ancienne maison de notre ville, à la Rue de la Poterne 4, a fait l'objet d'une réfection de haute qualité et l'immeuble de style français du début du siècle, à la Ruelle des Moulins 21, vient d'être restauré avec un rigoureux respect de l'original.

• L'AFFICHE S'AFFICHE : NOUVELLES PERSPECTIVES

Suite à l'érection du "clou culturel" à la Place St-Martin, PRO NOVIODUNO s'est demandé quelle était la politique de l'affichage publicitaire en ville de Nyon.

Il existe bien un projet établi par la Municipalité de Nyon et nous vous en donnons ci-après les points principaux.

Suite à une demande de la Municipalité de Nyon de modifier le texte de l'article 27 du Règlement sur les procédés de réclame, le Conseil communal a pris connaissance du futur **changement des supports d'affiches et de l'augmentation du nombre de celles-ci sur l'ensemble du territoire de la ville de Nyon.**

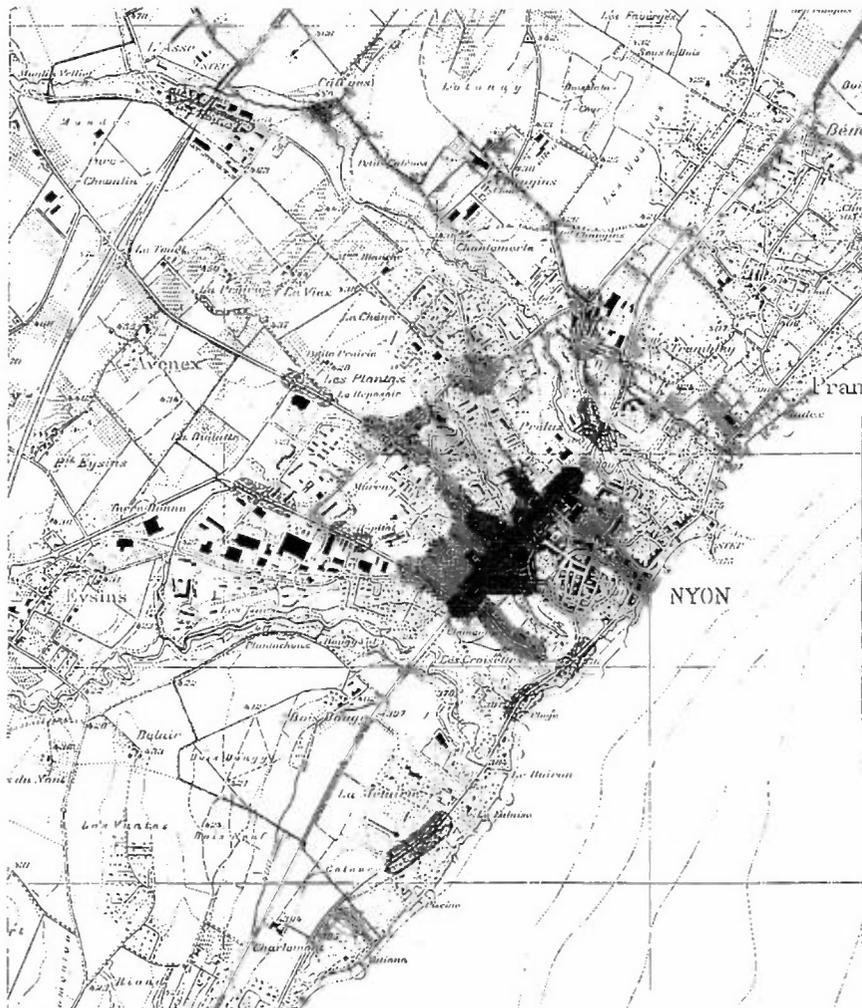
Résumé

Un premier règlement communal sur les procédés de réclame a été adopté par le Conseil communal en date du 1er juillet 1996, texte ratifié par le Conseil d'Etat du canton de Vaud le 17 juillet de la même année. Ce règlement se propose notamment de **contrôler la pratique de l'affichage sur l'ensemble du territoire de la commune de Nyon, dans le but d'en éviter une prolifération excessive et sauvage.** Dans ce sens, un concept général d'affichage a été élaboré par un bureau spécialisé.

Il a pour but premier de compléter le dispositif réglementaire en vigueur, mais au-delà, les directives se fondent sur une analyse du paysage urbain de la ville de Nyon pour aboutir à une intégration esthétique de l'affichage, ainsi qu'à un choix judicieux des implantations possibles.

Ces directives seront appliquées pour toute demande tant sur le domaine public que privé, ceci afin d'assurer une cohérence dans le paysage nyonnais. Selon le développement de la ville (nouveaux quartiers, nouvelles artères), ces directives seront naturellement adaptées.

Le concept différencie 3 zones d'affichage :

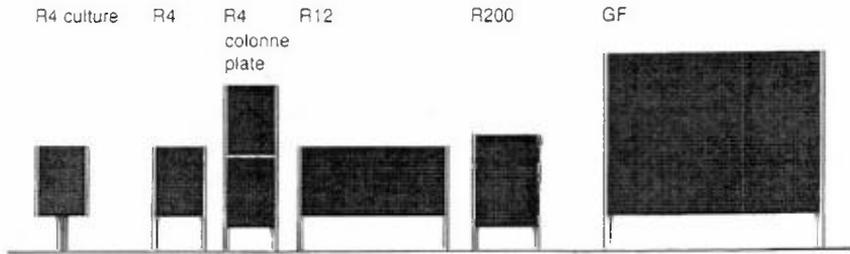


1. Une zone à forte densité (tous types et tous formats d'affichages)
2. Une zone à moyenne densité (tous types et tous formats en nombre modéré).
3. Une zone normalement exempte d'affiches (aucune affiche de grand format, exception publicité culturelle et petites affiches sur emplacements spéciaux).

Ce concept sert donc à situer les emplacements, à harmoniser les supports d'affichage et à établir la disposition des affiches.

Il introduira par conséquent un changement des supports actuels au profit de supports "Soleil", ainsi qu'une concentration des emplacements d'affichage (également les arrêts de bus et cityplans). Ces nouveaux supports seront placés et pris en charge par une société d'affichage, la commune se chargeant des travaux de fondation des différents supports et socles.

• LES SUPPORTS "SOLEIL"



Cityplan : ce sont des caissons lumineux à double face. Un côté est consacré à un plan de ville avec répertoire des rues, l'autre à l'affichage commercial.

Ces nouveaux types de support présentant quelques fois la possibilité de placer 2 affiches superposées, ceci à la fois sur le recto et le verso du support, le nombre d'affiches va augmenter. A titre d'exemple : l'affichage culturel passera de 30 à 110 affiches et l'affichage commercial de 138 à 220 affiches; les emplacements d'affichage passeront quant à eux de 168 à 240 ! Ces changements vont démarrer progressivement dès le début de l'an 2000.

L'affichage, quel qu'il soit, fait partie de notre quotidien. Espérons que ce nouveau concept saura allier nécessité et esthétique, en tenant compte du désir de tout citoyen de garder un paysage urbain harmonieux.

Florence Darbre

PRO NOVIODUNO *veille depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité.*

PRO NOVIODUNO *organise des manifestations à caractère culturel telles que conférences, visites et excursions guidées et soutient les associations nyonnaises oeuvrant dans le développement culturel.*

PRO NOVIODUNO *maintient le contact avec ses membres grâce à son bulletin dont la diffusion élargie lui permet une information semi-publique sur son activité et ses prises de position.*

PRO NOVIODUNO *a besoin de votre soutien, chaque adhésion étant un apport précieux à notre action.*



Bulletin d'adhésion

à retourner à:

Pro Novioduno, case postale 238, 1260 Nyon 1

Oui, je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle.

Individuelle Fr. 30.-- Couple Fr. 45.--

Nom, prénom

Adresse

Date et signature

Merci pour votre soutien !